

Message du président du Conseil



La confiance des investisseurs constitue un élément clé de la réussite de RBC, et votre Conseil d'administration fait de grands efforts pour gagner cette confiance. Nous sommes responsables de la gestion de l'organisation et exerçons des jugements indépendants aux fins de la supervision de la direction et de la protection des intérêts des actionnaires. Afin de nous acquitter de notre rôle, nous favorisons un environnement fondé sur l'intégrité et fournissons à la direction des lignes directrices aux fins de l'atteinte de notre objectif commun, qui consiste à maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires.

Les multiples activités de RBC sont complexes et touchent maints secteurs géographiques. Grâce à leurs points de vue diversifiés et à leur vaste expérience, les membres de notre Conseil accroissent notre capacité à surveiller le développement stratégique d'une entreprise mondiale prospère, à comprendre et à évaluer le contexte concurrentiel au sein duquel RBC évolue et à prévoir les débouchés et les défis qui se présenteront dans l'avenir.

À chaque réunion, le Conseil examine les aspects de la stratégie de RBC, en tenant compte des débouchés et des risques liés aux activités. Il fournit un point de vue prospectif et participe activement avec la direction à une séance annuelle de planification stratégique. Dans le cadre de l'examen du processus de mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels approuvés et des réussites découlant de ces plans, nous effectuons un contrôle régulier du rendement de RBC au chapitre des objectifs stratégiques, et nous approuvons les dépenses en immobilisations et les principales opérations qui s'inscrivent dans notre plan.

Nous prenons très au sérieux nos responsabilités en matière de surveillance des politiques et procédés utilisés pour déterminer les principaux risques liés aux activités de RBC et des systèmes mis en œuvre pour gérer ces risques. Le Conseil examine les stratégies visant à déterminer, à classer et à gérer les risques et à définir clairement les rôles et les responsabilités. Nous cherchons à nous assurer que les plans et les activités de la direction sont réfléchis et axés sur la création de valeur pour les actionnaires et qu'ils s'inscrivent dans un cadre de politiques exhaustif et approprié.

Nos efforts reposent tous sur la confiance et l'intégrité. Nous désirons favoriser les valeurs positives qui sont déjà bien ancrées dans la culture d'entreprise de RBC et renforcer les principes de déontologie sur lesquels la réputation et la réussite de RBC reposent. Nous sommes d'avis que ces facteurs sont essentiels pour assurer la réussite à long terme de RBC.

Le Conseil d'administration de RBC a depuis longtemps recours à une démarche proactive aux fins de l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance. Nous demeurons engagés à assurer l'amélioration continue des normes de gouvernance efficaces et bien établies de RBC. Notre démarche en matière de gouvernance a de nouveau été reconnue cette année, notamment par le Conference Board du Canada, par *IR Magazine* ainsi que par *The Globe and Mail*.

En ma qualité de président du Conseil non dirigeant, je dois fournir un leadership indépendant qui permettra au Conseil d'accroître la valeur de l'entreprise. Je dois notamment m'assurer que le Conseil demeure axé sur l'atteinte de ses objectifs, et je dois favoriser un esprit d'équipe et encourager la participation efficace de tous les membres du Conseil, de manière à pleinement tirer avantage des forces de chaque administrateur. L'une de mes responsabilités clés consiste à m'assurer que le Conseil demeure indépendant et qu'il considère le point de vue des actionnaires pour évaluer les questions qui lui sont présentées. Je dois également assurer la surveillance du processus d'évaluation du Conseil et de contrôle par les pairs, ainsi que du programme de formation continue des administrateurs, qui permet à ces derniers de mieux comprendre le caractère complexe et changeant des services financiers et qui accroît les connaissances financières de tous les administrateurs. Au cours de la dernière année, les membres du Conseil ont participé à des séances de formation portant sur des aspects spécialisés et complexes des activités d'exploitation de RBC, sur les normes comptables et les normes visant les instruments financiers, sur les méthodes utilisées pour évaluer et contrôler les risques, ainsi que sur les répercussions de l'adoption de l'accord de Bâle II sur le cadre de gestion du capital.

Votre Conseil d'administration est fier de participer activement aux réalisations de la Banque Royale du Canada. Au nom du Conseil, je désire remercier la direction et tous les membres du personnel de leur importante contribution au rendement obtenu par RBC au cours de la dernière année.

Le président du Conseil,
David P. O'Brien